



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Février 2025

65 ans plus tard, « Gerboise bleue » fait encore des victimes au Sahara algérien



Le 13 février 1960, l'Etat français expérimentait à Reggane, dans le Sud algérien, son premier essai nucléaire atmosphérique. Une bombe de 70 kilotonnes explose dans l'atmosphère, l'équivalent de 4 fois celle d'Hiroshima. L'opération est appelée Gerboise bleue, nom du petit animal du désert familier des habitants qui n'ont rien à en redouter ... Durant l'année qui suit, 3 autres essais auront lieu au-dessus du désert algérien, puis jusqu'en 1966, 12 essais dans les airs et sous terre. Soit 5 ans après l'indépendance de l'Algérie, conformément aux Accords d'Evian signés entre le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) et la France qui poursuivra, dès 1966, ses essais criminels en Polynésie.

Dans un contexte de guerre froide et de course à la dissuasion nucléaire, la France voulait démontrer rapidement sa capacité à utiliser la bombe. Le Sud algérien est choisi pour mener les essais, la zone étant considérée comme assez désertique. Pourtant 15 ans après Hiroshima et Nagasaki, la dangerosité de l'arme nucléaire est connue.

Mais le Sahara n'est pas vide. Selon les études françaises, au moins 40 000 habitants de la zone ont été touchés par les radiations entre 1960 et 1966 qui ont occasionné des cancers et des malformations sur des enfants des générations suivantes.

Il était une fois la légende de « La bombe propre »

Témoignages recueillis par Amélie Tulet, journaliste à RFI :
-Albdekrim Touhami : « *Tout le monde accourait pour avoir un poste de manœuvre ou de travailleur simple sur le chantier. Loin de nous l'idée que cette bombe allait être une catastrophe pour la région. On nous a dit : "Voilà, la bombe va éclater de telle heure à telle heure.*

Vous allez peut-être sentir des secousses comme une sorte de séisme. Mais n'ayez crainte, il n'y aura pas de problème. »

-Jean-Marie Collin porte-parole de Ican-France (Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires) auteur d'une étude avec Patrice Bouveret : *Sous le sable, la radioactivité* (rendue publique le 27 août 2020). « *Très clairement, la France a une volonté d'enfouissement. Elle considère le désert comme un océan, un océan de sable, et elle enterre tout ce qui est susceptible d'être contaminé. L'indépendance algérienne et le fait que la France ait quitté l'Algérie dans des conditions un peu compliquées, cela n'a pas joué en faveur d'une dépollution. Bien au contraire, on a laissé encore plus de déchets. (...) Des déchets qui vont du simple tournevis au char exposé pour tester la résistance de l'équipement militaire à la bombe atomique. Autre pollution liée aux essais nucléaires, celle, accidentelle, lors de l'essai souterrain Beryll en 1962. »*

-Les tirs nucléaires souterrains nécessitent de creuser une galerie dans la montagne pour y faire exploser la bombe. Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements (TV5MONDE juillet 2021) « *Jusqu'à quand la radioactivité reste dans la galerie ? On n'en sait rien. Mais on sait que ces déchets hautement radioactifs ont une durée de vie de 24 000 ans. Les bombes pour lesquelles on faisait des essais étaient 10 à 20 fois plus grandes que celles d'Hiroshima ».*

Un rapport de 1996 intitulé «La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)» révélé par la revue Damoclès de l'Observatoire des armements n°128-129) a mis en évidence que les essais nucléaires français au Sahara n'ont pas été «propres». On y apprend que sur les treize tirs effectués entre 1961 et 1966, douze ont fait l'objet de fuites radioactives. En 2013 des Polynésiens, membres de Moruroa e tatou, ont pu échanger avec les représentants de l'association « 13 février 1960 » de Reggane et visiter les anciens sites d'essais français au Sahara. L'inquiétude est grande pour les conséquences sanitaires des 4 bombes aériennes qui ont explosé en 1960 et 1961 à quelques 40 km du petit oasis : les habitants n'avaient ni abris ni blockhaus pour se protéger, seulement leurs bras devant leurs yeux et leurs vêtements en guise de tenue de protection contre les radiations. Les soldats français de la base de soutien aux essais nucléaires n'étaient guère mieux lotis. La zone des points zéro de ces bombes reste jonchée de ferrailles tordues et de sable noirci et vitrifié par la chaleur de la bombe. Ces lieux très contaminés, sont restés libres d'accès pendant un demi-siècle... Les nomades et les habitants de Reggane et des oasis

voisins, ignorant tout du danger, ont récupéré tout ce qu'ils ont pu sur ces lieux stupéfiants de beauté et pourtant imprégnés de poisons mortels.



Un morceau de métal radioactif abandonné sur le site d'essais nucléaires français de In Ekker, proche de Ain Meguel, à 170 km de Tamanrasset dans le Sahara algérien, 25 février 2010. REUTERS/Zohra Bensemra

Le 14 février 2014, Le Parisien a publié une carte sur les essais sahariens et polynésiens, qui avait été déclassifiée du secret défense après des décennies, dans le cadre d'une campagne menée par les vétérans français demandant réparation. Cette carte a montré l'étendue des retombées radioactives dans le Sahara au début des années 1960, particulièrement le parcours du nuage radioactif pendant une quinzaine de jours sur une partie de l'Afrique après l'essai du 13 février 1960.

Dans un entretien à El Watan en 2014 Bruno Barrillot, expert et cofondateur de l'Observatoire des armements, indiquait que l'urgence, c'était « In Ekker, zone où s'est produite la catastrophe de Beryll ». L'expert évoquait « une immense coulée de lave de 600 m de long à ciel ouvert ».

Plus de cinquante ans après le dernier essai nucléaire français, Alger a créé une agence pour la réhabilitation des sites des anciens essais nucléaires.

Circulez, y a rien à voir !

Ce sujet, absent des débats traitant de la pollution environnementale, constitue un véritable tabou à l'égard de la société française.

L'Observatoire des armements /Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC) note que le nombre global de documents déclassifiés en 2013 par le ministère français de la Défense du «secret défense», relatifs aux essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie de 1960 à 1996, est dérisoire : moins de 5%. Soit une trentaine de documents sur 154 qui ont de l'intérêt, selon les experts de l'Observatoire qui les ont analysés. Et cette déclassification résulte de la procédure judiciaire engagée en 2004 par des associations de victimes des essais nucléaires français en Algérie et en Polynésie, l'Aven et Moruroa e tatou auprès du Parquet de Paris.

Par ailleurs, l'État français ne répond pas à la demande de l'Algérie de fournir la liste complète des emplacements où les déchets ont été enfouis, réfutant la nécessité puisque les essais auraient été «propres» et n'auraient causé que peu de dégâts... A quelques jours de ce triste 65ème anniversaire, une information a circulé selon laquelle les poussières transportées par les vents de sable du Sahara sur la France ne proviennent pas du Sahara et ne sont pas radioactives.

Dans son enquête parue le 10 février 2025 dans El Watan, Nadja Bouzeghrane écrit : « Deux anciens scientifiques du contingent, Louis Bulidon et Raymond Séné, étaient présents à In Ekker en mai 1962. Ils avaient la charge des mesures de radioactivité et leurs appareils ont enregistré les retombées radioactives du nuage de l'accident Béryll dans l'axe nord-sud, c'est-à-dire sur la zone la plus habitée de la région allant de la montagne du Tan Afela, au nord, à Tamanrasset et jusqu'au fleuve Niger, au sud. Plus de 5000 personnes, hommes, femmes et enfants, habitant cette région du Hoggar, sans compter les quelques 2000 militaires et civils employés aux essais sur la base d'In Amguel et le millier de travailleurs «recrutés localement dans tout le Sahara, ont été affectés par le nuage radioactif.» Toutes les mesures faites par les deux scientifiques ont été enregistrées et restent, aujourd'hui, cadencées dans les archives françaises gardées secrètes, au nom de «la raison d'Etat».



Le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, avait demandé à son homologue français, François Lecointre, à Alger le 8 avril 2021, «la prise en charge définitive des opérations de réhabilitation des sites de Reggane et d'In Ekker, et la récupération des cartes topographiques permettant la localisation des zones d'enfouissement, non découvertes à ce jour, des déchets contaminés, radioactifs ou chimiques».

Pour la journaliste « Il n'est plus possible que ce gouvernement attende encore pour remettre aux autorités algériennes la liste complète des emplacements où ils ont été enfouis. Pourquoi continuer de faire peser sur ces populations des risques sanitaires, transgénérationnels et environnementaux ».

Le «secret défense» français a été renforcé par l'adoption le 15 juillet 2008 d'une loi rendant les archives sur les essais nucléaires non communicables sans une autorisation spécifique du ministère de la Défense.

Il a fallu presque 10 ans après l'entrée en vigueur le 5 janvier 2010 de la «loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires de la France», dite «loi Morin», obtenue après plus de dix ans d'actions des associations, pour que les victimes commencent à en bénéficier. Le dépôt du dossier relève du parcours d'obstacles. Outre les pathologies reconnues potentiellement radio induites du décret, les demandeurs doivent avoir résidé sur la zone définie

durant la période des essais. Les dossiers sont déposés essentiellement par internet, en langue française. En Polynésie, les associations aident les populations, des équipes socio-médicales ont également été envoyées sur-place pour favoriser le montage de dossiers. Ce qui a permis de diagnostiquer 13 000 personnes impactées par une des maladies répertoriées dans la loi Morin, dont 400 ont été indemnisées. Jusqu'à fin 2023, ce sont 1026 victimes qui ont été indemnisées en tout, dont seulement deux résidant en Algérie ! Une commission d'une trentaine de députés français qui s'est emparée de la loi en vue de son

amélioration pour qu'elle bénéficie au plus grand nombre de victimes doit rendre public son rapport courant juin prochain. La partie algérienne jusqu'à l'indépendance de l'Algérie est concernée par les travaux de cette commission. Pour les autorités algériennes l'indemnisation par l'Etat français des Algériens irradiés ne constitue qu'un aspect du traitement global de la question des retombées nocives des essais nucléaires durant les années 1960. C'est pourquoi l'Algérie plaide pour un règlement global collectif et non une prise en charge individuelle des victimes.

ECHOS D'AFRIQUE

CAMEROUN

SOLIDARITÉ AVEC LES VILLAGEOISES D'APOUH ET NOG

Une quarantaine d'associations à l'international a adressé une Lettre ouverte aux directions et aux administrateurs des sociétés Socapalm, Socfinaf et Socfin.

La replantation de palmiers à huile dans le Sanaga-Maritime enfreint les clauses du bail emphytéotique conclu en 2000 entre l'État du Cameroun et la Socapalm. Cette opération effectuée près des habitations des villageois-es d'Apouh à Ngog, crée d'énormes difficultés pour les communautés riveraines en impactant l'espace vital pour subvenir à leurs besoins à vivre dignement. *« Même les sites sacrés sont désacralisés. Les femmes notamment revendiquent l'accès à leurs terres coutumières pour se nourrir, mais se voient privées de liberté de mouvement. Cette situation a conduit à un conflit ouvert entre les riverain.es et la Socapalm. Ce conflit affecte négativement la vie des gens, ainsi que la cohésion sociale, et doit être résolu. »* indique le courrier.

Les femmes d'Apouh se sont organisées au sein de l'Association des femmes riveraines de la



Socapalm Edéa (AFRISE), qui mène le plaidoyer depuis 2021. Dans le même temps elles ont pénétré sur leurs terres coutumières occupées par la Socapalm pour y planter des bananiers plantains nécessaires à leurs besoins de subsistance. La réponse de la firme fut une sommation d'arrêter leurs actions sous peine d'amende ou d'emprisonnement.

Les pétitionnaires font remarquer que ce qui se passe autour de la Socapalm à Edéa *« se produit également – de différentes manières et sous différentes formes – autour d'autres plantations de la Socfin, notamment au Nigeria, au Cambodge, en Sierra Leone, au Liberia, au Ghana et dans d'autres régions du Cameroun. »* La multinationale en a connaissance car ces faits ont été documentés par la Fondation Earthworm, un consultant

qu'elle a engagé. *« Dans la plupart des cas (58 %), la Fondation a trouvé que les dénonciations des communautés concernant l'accaparement des terres, le manque d'accès à la terre, la pollution des sources d'eau, les violences faites aux femmes, les abus des droits des travailleurs et d'autres choses encore étaient soit « fondées » soit « partiellement fondées ».*

Les fonds de pension suisses et norvégiens ont été alertés et invités par leurs associés à se désinvestir de Bolloré SE en raison de son implication dans Socfin et de son lien avec ces injustices précisément. Des investisseurs basés au Royaume-Uni envisagent actuellement des actions similaires pour les mêmes raisons.

Le conflit foncier à Apouh est urgent et doit être résolu. La paix et le respect des droits des communautés locales affectées par vos activités doivent être garantis.

Intégralité de La Lettre ouverte, dont l'AFASPA est signataire, <https://afaspa.com/lettre-ouverte-de-soutien-a-la-lutte-des-femmes-dafrise-au-cameroun-pour-la-sauvegarde-de-leurs-terres-adresses-aux-dirigeants-de-la-socfin-et-ses-filiales/>

SÉNÉGAL

Le 12 la Cour des comptes a publié un rapport révélant des anomalies dans la gestion des finances publiques durant la mandature de Macky Sall, entre 2019 et mars 2024. Principalement une dette et un déficit budgétaire

supérieurs à ceux annoncés par le régime sortant, mais aussi des opérations financières non retracées dans les comptes de l'État et des anomalies. Ce rapport a provoqué des réactions en chaîne. C'est d'abord le ministre de économie qui est monté au

créneau. Face à la presse il a souligné que ce rapport "est une photographie fidèle de la situation financière du pays" et annoncé qu'une réforme en profondeur de la gestion budgétaire et de la dette publique sera mise en œuvre en vue d'assurer la viabilité des finances publiques tout en préservant la souveraineté économique du pays. Un signal clair à l'attention des bailleurs internationaux et au FMI. Quant au ministre de la Justice Ousmane Diagne, il a relevé que « L'exploitation du rapport a permis de relever des manquements graves » dont des « faux en écriture, détournements de deniers publics, blanchiment d'argent et enrichissement illicite ».

Le parti de l'ex président Macky Sall (APR) a rejeté le

rapport sur la forme et sur le fond. L'intéressé qui vit depuis un an au Maroc est en situation instable du fait de la signature en décembre dernier d'une convention entre les deux pays, relative au transfert des détenus afin de purger leur peine dans leur pays d'origine, tout en bénéficiant d'une aide consulaire et humanitaire. Le Pastef, parti au gouvernement, y voit une saga néocoloniale de la mal-gouvernance libérale et fixe parmi les tâches qui reviendront à son 1er congrès, celle « d'être le fer de lance de l'indispensable mobilisation populaire seule à même d'appuyer l'actuel pouvoir souverainiste pour récupérer tous les biens mal acquis de l'autocratie néocoloniale libérale ».

A suivre...

République Démocratique du Congo

Les combats au cours desquels Goma, l'importante ville du Kivu, est tombée fin janvier auraient fait 2900 morts. C'est ensuite Bukavu, capitale du Sud-Kivu qui est tombée le 16 février pratiquement sans résistance devant le M23 appuyé par plusieurs milliers de soldats rwandais malgré les appels à un cessez-le-feu lancés la veille par l'Union africaine et des menaces de sanctions. Des semonces qui n'émeuvent guère le président rwandais rôdé à l'exercice.

« Pour la première fois, le 21 février, les Nations unies ont condamné nommément le Rwanda pour son soutien au M23 et la guerre menée en RDC depuis début janvier. Mais, en l'absence de sanctions réelles, notamment de la part de l'Union européenne et principalement de la France, qui s'en tient à des condamnations de façade, nul doute que Paul Kagame va pousser son avantage. Avec un basculement dans un conflit régional, dont le Burundi serait le prochain protagoniste. » estime Benjamin König dans l'Humanité.

TUNISIE

Sihem Bensedrine âgée de 74 ans, une des militantes des droits humains les plus connues du pays, qui était incarcérée depuis le mois d'août 2024 à La Manouba, a été libérée le 19 février sur décision de la cour d'appel de Tunis. Elle reste toutefois accusée d'avoir falsifié certaines parties du rapport final de l'Instance Vérité et Dignité qu'elle présidait, mise en place après la révolution de 2011.

L'ancienne journaliste, opposante courageuse au dictateur Ben Ali, avait annoncé une grève de la faim en janvier pour protester contre sa détention, mais son état de santé avait nécessité une hospitalisation d'une dizaine de jours.

Devant l'aggravation de la répression à l'égard des

critiques du pouvoir, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a dénoncé la « persécution des opposants » en Tunisie, appelant les autorités à mettre fin à la vague d'arrestations notamment de défenseurs des droits humains, de journalistes et d'avocats.



©Sihem Bensedrine, présidente de l'Instance vérité et dignité (IVD), lors de la conférence de clôture de l'IVD à Tunis, le 14 décembre 2018. FETHI BELAID / AFP

EGYPTE

Alaa Abdel Fattah, militant des droits humains égypto-britannique qui fut la bête noire des présidents Moubarak, Morsi puis El Sissi est incarcéré depuis 2019 et condamné à 5 ans de prison pour « diffusion de fausses nouvelles » pour avoir partagé sur Facebook une publication sur des allégations de torture dans les prisons du pays. Il a entamé une grève de la faim après avoir appris que sa mère Laila Soueif, mathématicienne et militante politique résidant à Londres, avait été hospitalisée du fait qu'elle avait cessé de s'alimenter depuis septembre dernier, installée devant les bureaux du Premier ministre, pour demander de l'aide afin que son fils soit libéré.

Alaa fut un des leaders de la révolte de la place Tahrir en 2011. Son père, le militant communiste avait été emprisonné et torturé.



AFRICA NEWS EGYPT: PRISONER'S MOTHER APPEALS TO LONDON
africanews.

SAHARA OCCIDENTAL



D'Ivry-sur-Seine à la prison de Kénitra pour la justice et la liberté !

Accompagnée de participants solidaires, Claude Mangin va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans en 2013.

En 2016, le Comité contre la Torture de l'ONU a condamné le Maroc pour faits de torture sur Naâma. Depuis, en représailles, Claude est interdite de rendre visite à son époux.

En 2023, l'ONU a exigé la libération des prisonniers sahraouis en détention arbitraire au Maroc qui reste sourd.

Cette Marche doit permettre au Maroc de se conformer aux décisions de l'ONU sur le droit de visite de Claude et sur la libération des prisonniers en détention arbitraire.

La Marche pour la liberté, c'est un parcours de 3000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun) ponctué d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements seront organisés : Marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs pour envoyer des courriers aux prisonniers, matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie, etc.

Pour clôturer, rassemblement solidaire à Algeciras

Rejoignez La Marche sur les villes-étapes !

FRANCE

Ivry-Vitry : dimanche 30 mars.
Tours : lundi 31 mars au jeudi 03 avril.
Bressuire : vendredi 04 avril au dimanche 06 avril.
Poitiers : lundi 07 avril au mardi 08 avril.
Angoulême : mercredi 9 avril.
Bordeaux, Soulac, Sainte Foy La Grande : jeudi 10 avril au lundi 14 avril.
Toulouse : jeudi 17 avril au dimanche 20 avril.
Béziers-Narbonne : Lundi 21 avril au mardi 22 avril
Perpignan : mercredi 23 avril au vendredi 25 avril.

ESPAGNE

Gironne : samedi 26 avril au dimanche 27 avril
Barcelone : lundi 28 avril au vendredi 02 mai.
Tarragone : samedi 03 mai au dimanche 04 mai.
Castellón de Plana : lundi 05 mai au mercredi 07 mai.
Valencia : jeudi 08 mai au mardi 13 mai.
Alicante : mercredi 14 mai au jeudi 15 mai.
Murcia : vendredi 16 mai au samedi 17 mai.
Granada : dimanche 18 mai au mercredi 21 mai
Málaga : jeudi 22 mai au vendredi 23 mai.
Sevilla : samedi 24 mai au jeudi 29 mai.
Algeciras : vendredi 30 mai

MAROC

Bateau pour Tanger : samedi 31 mai

Soutenez La Marche pour la liberté en effectuant un don au financement participatif sur Hello Asso

<https://www.helloasso.com/associations/aarasd-association-des-amis-de-la-republique-arabe-sahraouie-democratique/collectes/je-marche-pour-la-liberte>



SAHARA OCCIDENTAL

La ministre française de la Culture Rachida Dati a qualifié d'« historique » sa visite du 17 février 2025 dans la partie du territoire non autonome du Sahara occidental occupée par le Maroc, concrétisant ainsi la décision d'Emmanuel Macron de positionner la France en infraction avec la Charte de l'ONU ratifiée par la France.

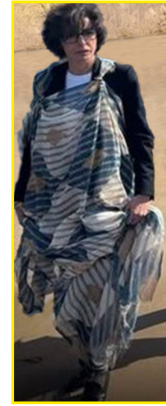
Depuis près de 50 ans les autorités d'occupation qui n'ont cessé de nier la culture sahraouie, sa langue, sa poésie, ses traditions ont trouvé dans la ministre française le moyen de maquiller leur politique d'accaparement du patrimoine archéologique si mal en point au Sahara occidental dans lequel les colons ont pillé nombre de sites pour décorer leurs maisons. Le Maroc et son allié français derrière ce décor

partenarial tentent de camoufler la disparité de l'accès au savoir dans la colonie où il n'existe aucune universités.

La jeunesse sahraouie doit s'exiler dans les universités d'Agadir (630km) Marrakech (860km) Casablanca (1000 km) Rabat (1100km) Fès (1360km).

Outre les difficultés de se loger et de subvenir aux besoins quotidiens, les frais de transport ne permettent aux étudiant.es qu'un seul voyage au pays durant l'année universitaire, voire aucun.

Rachida Dati a déambulé dans la capitale sahraouie, empêtrée dans une melhfa, le vêtement traditionnel des femmes sahraouies. Une façon pour la visiteuse de suivre le sillon assimilationniste de la culture sahraouie du pouvoir marocain.



Elle a ensuite annoncé la création d'une Alliance française à Laayoune et une collaboration en archéologie préventive à Dakhla et Smara. La France, qui foule du pied la culture kanak dans sa colonie du Pacifique, feint d'engager à 19000km de là, une pratique vertueuse dans un territoire occupé militairement, où les droits des populations colonisées sont bafoués

Question d'éthique journalistique

La rubrique *Pourquoi RFI dit ça* du 21 février dernier abordait la question de la dénomination « Sahara occidental » utilisée par la radio internationale française alors qu'en juillet 2024 la France macronienne a rallié le qualificatif utilisé par le royaume marocain « provinces du sud marocain ». Depuis nombre de médias ont supprimé le trait ou les hypocrites pointillés sur la carte de l'Afrique entre le Maroc et le Sahar occidental. Interrogé à ce sujet Laurent Correau, rédacteur en chef Afrique explique que ce territoire est l'objet d'un bras de fer qui n'a pas été résolu entre le Maroc et le Front Polisario soutenu par l'Algérie : « *Nous ne sommes pas le seul média en France à continuer de parler du Sahara occidental, d'ailleurs en octobre 2024 l'ONU continue d'utiliser cette expression. Dans sa résolution 2756 le Conseil de sécurité réaffirme son souhait d'une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'expression du peuple du Sahara occidental. Nous ne sommes pas une radio étatique mais de service public.* » Voilà qui est clair et basé sur le droit international.

SEMAINE ANTICOLONIALE et ANTIRACISTE
21>30 MARS 2025

21/03/2025 Fermin Muguruza Concert La Cigale - Paris	22/03/2025 Cortège unitaire - Paris Journée Mondiale d'actions contre le Racisme et le Fascisme	29-30/03/2025 Salon Anticolonial & Antiraciste La Parole Errante Montreuil
22>28/2025 Semaine Anticoloniale & Antiraciste (Programme détaillé en ligne)	23/03/2025 Journée Décolonisons ! CICP (21ter rue de Voltaire, Paris)	Centenaire de la naissance de Frantz Fanon

9 Rue François Debergue - 93100 Montreuil - métro 9 Croix de Chavaux
Participation libre - Le programme complet : www.semaineanticoloniale.com

Anticolonialistes! Antiracistes!

Malgré la suppression de la subvention de la Région Ile de France par Valérie Pécresse, la Semaine anticoloniale et antiraciste se tient tous les ans en Région parisienne et dans plusieurs villes de France.

Alors que le fascisme et le racisme d'État ne cessent de monter sur fond de guerres impérialistes et coloniales, alors que l'État français y prend aussi sa part par sa complicité et son implication directe. Les résistances des peuples colonisés et des damnés de la terre ne cessent de s'organiser, d'échanger et de construire des solidarités.

La Semaine anticoloniale et antiraciste se veut un carrefour de rencontres pour construire de nouvelles solidarités et maintenir vivantes les luttes passées et à venir.

Toute la semaine des événements auront lieu et le Salon anticolonial et antiraciste clôturera cette édition, le week-end du 29 et 30 mars 2025 à la Parole Errante à Montreuil, regroupant l'ensemble des organisations membres du collectif.

Au programme : Rencontres-d débats, projection de films, expositions, stands des organisations...

Programme à retrouver sur <https://semaineanticoloniale.com/>

MADAGASCAR

La grogne sociale à travers l'île prend le régime en tenaille...

Actuellement d'importantes manifestations populaires éclatent dans différentes localités, pour des raisons très diverses : des projets gouvernementaux ou soutenus par le régime sont contestés par la population :

- Dans le Sud-Ouest, le projet d'exploitation de sables minéralisés Base Toliara (anciennement Toliara Sands) pour un investissement initial annoncé de 700 millions de dollars), porté à l'origine par la société australienne Base Resource, suspendu en 2019 du fait d'un « manque de clarté sur les bénéfices pour la population », est relancé après son contrôle depuis peu par l'américaine Energy Fuels. Il continue d'être contesté radicalement par l'ensemble des communautés locales affectées par ses actions

(accaparements de terres risqués et conséquences sur l'équilibre écologique) ;



- A Imerintsiasosika (à 120 km d'Antananarivo) un mouvement populaire massif s'installe pour durer en opposition à l'accaparement de vastes terrains pour le « projet présidentiel » d'émergence de la ville nouvelle « Tanamasoandro » (littéralement « Ville-Soleil », future capitale de Madagascar). De longues marches se multiplient, pancartes et banderoles à l'appui.

- Un autre « projet présidentiel », l'autoroute Antananarivo-Toamasina (LA ville portuaire de l'est), est vivement contesté en divers points

de son tracé, par les populations des communes qui doivent être traversées. Il s'agit de localités historiques, riches en patrimoine culturel... sans parler des terres agricoles et forêts saccagées ;
- Dans le Nord-Ouest, les communautés locales de plusieurs îles se dressent vivement contre les expulsions de leurs terres de vie, au profit de projets capitalistes d'installations d'infrastructures touristiques d'envergure internationale...

À ces foyers de tension s'ajoutent des contestations post-électorales suite aux élections communales du 8 décembre 2024. Mais pour le moment, l'opposition politique semble être inerte et partagée entre ceux qui sont tentés de vendre leur âme et ceux qui ne savent pas trop comment arriver à résoudre l'équation actuelle...

LIBERTÉ POUR LES DÉFENSEURS DE L'ÎLE MITSIO

Dans le cadre d'une menace d'expulsion des habitants de leur île Nosy Mitsio (au Nord-Ouest du pays) et pour des raisons diverses, sept défenseurs des terres de cette île, dont le président de l'association de défense des terres Tsarajoro Ankarana, ont été interpellés les 7 et 8 février 2025.

Les OSC Diana ont engagé des avocats pour les défendre.

Première victoire : Le déferrement au parquet des six d'Ambilobe et Nosy Mitsio s'est tenu le vendredi 14 février après-midi. Liberté provisoire obtenue pour les six défenseurs des terres des communautés locales, à savoir 5 résidents de Nosy Mitsio – MM. Akram, Betombo, Hassan, Fahardine, Mahamodo et Jaokamiski Andriatsidiso d'Ambilobe ainsi que le président de l'association Tsarajoro Ankarana.

L'audience aura lieu le 6 mars prochain.

« Liberté pour tous ces défenseurs des terres des communautés locales à Mitsio ! »

Un communiqué officiel du ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, Naina Andriantsitohaina, a démenti toute vente de terres au profit d'investisseurs émirati évoquée sur les réseaux sociaux. « Aucune demande et aucun accord dans ce sens encadré par les lois malgaches n'ont une réalité. Le ministère encourage les citoyens à s'informer sur les communications officielles pour ne pas donner crédit aux désinformations sur les réseaux sociaux et aux tentatives de semer le trouble sur cette question... afin de ne pas être l'objet de sanctions légales ».

Pour Rappel :

- Le 18 décembre 2024, le média en ligne Africa Intelligence a affirmé qu'« une négociation devrait avoir lieu entre les dirigeants malgaches et un groupe d'immobilier émiratis concernant la mise en place d'un complexe hôtelier de luxe à Nosy Mitsio ». Une partie des citoyens malgaches n'a appris l'existence de ce bel archipel de Nosy Mitsio qu'en 2020, grâce à la diffusion par des organisations de la société civile d'une lettre ouverte au Président de la République, lui demandant pourquoi les habitants du plus grand des îlots, qui porte le nom de Nosy Mitsio, n'étaient pas autorisés à effectuer la moindre démarche relative à l'obtention de titres fonciers sur leurs terrains, contrairement à leurs autres compatriotes malagasy.

- Le 25 janvier dernier, plusieurs organisations de la société civile ont également lancé une alerte concernant le danger encouru par les îles autour de Sakatia, à Nosy Be. Ils ont déclaré que depuis 2016, une société affirme avoir effectué un contrat de bail d'une durée de 40 ans avec l'Etat pour la petite île de Sakatia. La population locale l'aurait empêché de s'installer sur l'île. L'affaire a été portée devant le tribunal et la population aurait remporté le procès, mais, ces derniers temps, cette société aurait dépêché ses hommes et des forces de l'ordre sur place dans l'espoir de s'y installer.

- Africa Intelligence du 10 février a publié un article intitulé « Nosy Mitsio, Andry Rajoelina en négociation avec le magnat émirati Mohamed Allabar, qui est à la tête du géant immobilier Emaar Properties qui veut construire un complexe immobilier haut de gamme sur l'Archipel ».

CULTURE

CINEMA

La BBC : Une lumière du cinéma africain s'est éteinte



Le réalisateur malien Souleymane Cissé, l'un des pionniers du cinéma africain, est mort brutalement le 19 février à l'âge de 84 ans alors qu'il devait présider, trois jours plus tard, le jury long métrage fiction de la 29^{ème} édition du FESPACO.

« Il avait 84 ans quand il nous a quittés avec toujours des rêves, des images à montrer, des histoires à raconter, des combats à mener. Il n'y a pas de retraite pour les créateurs, le

travail ne s'arrête jamais tant que la vie est là. Et cela est trois fois plus vrai pour les créateurs africains, les cinéastes africains qui ont tellement de choses à dire sur leur continent et sa marche, sur leurs peuples et leur vie, les traditions, les cultures, les hommes et les femmes face à la vie, au pouvoir et à l'amour... Notre cinéma est jeune et les pionniers qui ont poussé le rocher qui bloquait l'horizon ont entrouvert une fenêtre sur un monde fantastique toujours à dévoiler. (...) Certes, Souleymane Cissé a fait ses classes de cinéma à Moscou, mais point de lecture binaire dans ses films, quand bien même il a une sensibilité sociale très forte avec la dénonciation des conditions de travail des ouvriers et la corruption, comme dans le film *Baara*, et féministe avec son premier long métrage, *Den Muso* » Sana Guy dans *Le Faso.net*.

Souleymane Cissé a acquis une reconnaissance internationale en 1987 en remportant le prix du jury au festival de Cannes avec son film *Yeelen* (La lumière). Il fut le premier cinéaste d'Afrique subsaharienne à être récompensé par le prestigieux festival et son film, le premier film africain distribué dans les salles commerciales en France. Parmi la trentaine de films qu'il a réalisés, citons *Den Musso* (La Jeune Fille) en 1975 ; *Finyé* (Le Vent) en 1982 ou *Waati* (Le Temps) en 1995), il n'avait pas craint d'aborder dans son œuvre les thèmes de la polygamie, du viol des jeunes filles et de l'apartheid. Ce qui lui a valu de recevoir en 2023 le Carosse d'or de la Quinzaine des réalisateurs, une distinction remise «pour les qualités novatrices de ses films, pour son courage et son intransigence dans la mise en scène

FESPACO 2025

Palmarès du 29^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou.

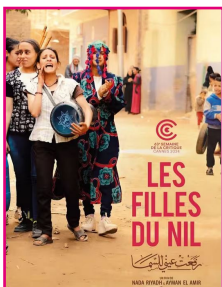
L'Étalon d'or de Yennenga a été remporté par le réalisateur burkinabè Dani Kouyaté pour son long métrage *Katanga, la danse des scorpions*, une plongée dans les coulisses du pouvoir et ses complots, entre jalousie, haine, trahison et paranoïa.

L'Étalon d'argent a été décerné au réalisateur somalien Mo Harawe pour son film *Le village aux portes du paradis*, salué pour son caractère saisissant et la richesse artistique de sa trame dramatique émouvante.

L'Étalon de bronze de cette édition placée sous le thème des identités culturelles en Afrique est revenu à la réalisatrice zambienne Rungano Nyoni pour *Devenir une pintade*, un film remarqué pour sa singularité, sa pertinence et sa subtilité dans la description des rapports humains.

Cinq femmes réalisatrices figuraient dans la compétition officielle, qui a projeté 15 films au total.

Sortie en salle d'un documentaire lumineux sur la condition féminine en Égypte, récompensé par la Semaine de la critique à Cannes



LES FILLES DU NIL de Nada Riyadh & Ayman El Amir
Un film d'une rare puissance et d'une grande humanité sur le combat d'une troupe de théâtre de rue qui

lutte pour sa survie. Indispensable et universel.

Le film s'ouvre sur six jeunes filles coupant à travers un champ pour rejoindre le Nil afin de se rafraîchir. Majda, Haidy, Monika et leurs camarades habitent dans le sud de l'Égypte, dans le village d'El Barsha, un village pauvre parmi tant d'autres. Les six jeunes filles font partie d'une troupe de théâtre de rue et rêvent en grand.

Elles veulent transformer la société et devenir d'immenses artistes. Elles parcourent les rues du village en chantant des textes engagés et donnent des performances de comédie à un public mitigé, partagé

entre complicité et méfiance. Dans cette communauté copte, le théâtre est une expérience quotidienne. Pour les jeunes filles, c'est une question de survie, d'urgence.

Avec cette pépite venue d'Égypte, qui a nécessité quatre ans de tournage, on suit les jeunes filles évoluer dans un monde fait par les hommes, pour les hommes. Leurs ambitions se heurtent à un mur infranchissable qui porte le nom de patriarcat. Et les nouvelles générations recyclent encore et encore un modèle qui prive la moitié de la population de ses rêves.
Mohamed Berkani *Franceinfo*

LITTERATURE

Les rayons consacrés à la BD se peuplent de plus en plus d'albums prestigieux relatant des parcours de vies ou des événements qui ont marqué l'Histoire sociale et politique permettant d'aborder des sujets difficiles de façon plus accessible. Pour n'en citer que quelques-uns :

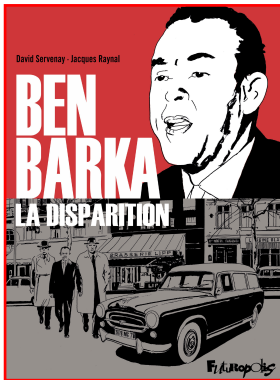
Un homme est mort relatant l'aventure du film de René Vautier sur l'ouvrier Edouard Mazé, tué par les gardes mobiles lors des grèves de 1951 à Brest où le documentaire fut projeté de nuit sur les chantiers de reconstruction de la ville pendant près d'un mois ;

Dulcie, du Cap à Paris, enquête sur l'assassinat d'une militante anti-apartheid. Le journaliste Bertrand Colomba nous plonge avec lui dans un véritable polar géopolitique à la recherche de la vérité : Qui a tué Dulcie September, représentante de l'ANC en France? Et pourquoi?

Madeleine résistante, sur la vie de Madeleine Riffaud, jeune résistante à l'occupation allemande puis journaliste de guerre pour à *l'Humanité* (dont on attend avec impatience le 4ème tome).

BEN BARKA. La disparition

Récit de David Servenay. Dessin de Jacques Raynal - Ed Futuropolis



Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, principal opposant du roi du

Maroc Hassan II, a rendez-vous à la brasserie Lipp, à Paris, avec trois personnes pour signer un contrat en vue de la production d'un film sur les luttes anticoloniales, écrit par Marguerite Duras avec, comme têtes d'affiche : Fidel Castro, Che Guevara, Mao, Ho Chi Minh, Nasser... Un casting de rêve, orchestré par Mehdi Ben Barka.

Mais c'est dans un guet-apens que celui-ci tombe avant même d'entrer dans la brasserie, deux hommes qui se présentent comme des policiers l'embarquent dans une Peugeot 403, direction Fontenay-le-Vicomte

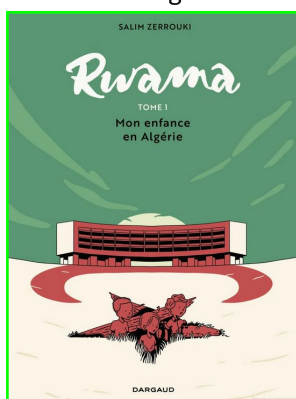
en région parisienne. On ne le reverra jamais plus...

Dès le début, maître Maurice Buttin, avocat de la famille Ben Barka, comprend que l'enquête sur la disparition de l'opposant marocain va être très compliquée. Qui a tué Ben Barka ? Dans quel but ? Quel est le rôle des services secrets marocains ? Et celui de la France ?

Une enquête fouillée et passionnante de David Servenay, illustrée par le dessinateur Jacques Raynal.

RWAMA

Salim Zerrouki scénariste et dessinateur Ed Dargaud



C'est le nom d'un immeuble en arc de extrême sur le plan moral, où le père cercle, construit sur les hauteurs règne sans discussion et le cadre

d'Alger en 1975 pour les Jeux méditerranéens. L'auteur l'habite depuis l'enfance. Dans le premier tome il raconte la cohabitation des familles algériennes avec celles d'autres nationalités : Russes, Cubaines, Allemandes de l'Est et Françaises. Le second tome qui vient de paraître, concerne son adolescence.

Il aborde avec humour la vie de son pays au travers celle de sa cité et de ses yeux d'adolescent qui grandit dans une famille d'une rigueur

tragique de cette décennie où « nul n'était épargné enfants, femmes, vieillards, nourrissons... à Bentalha 400 morts, à Relizane 1000 morts ».

Le jeune ado s'abreuve des documentaires animaliers de la télé pour sortir de ce cycle de tueries et de représailles qui terrorise les habitants de la cité.

Il fait aussi la découverte des humoristes algériens et rêve du métier de dessinateur pour « croquer » tous ceux et tout ce qu'il aime : ses proches, son immeuble, la société avec les couleurs de sa vérité.